

Les stéréotypes à l'égard des gais et lesbiennes

Des révélateurs de l'intersection entre genre et sexualité

Line Chamberland and Julie Thérroux-Séguin

Volume 26, Number 2, Spring 2014

Intersectionnalité : regards théoriques et usages en recherche et intervention féministes

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1029263ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1029263ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Université du Québec à Montréal

ISSN

0843-4468 (print)

1703-9312 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Chamberland, L. & Thérroux-Séguin, J. (2014). Les stéréotypes à l'égard des gais et lesbiennes : des révélateurs de l'intersection entre genre et sexualité. *Nouvelles pratiques sociales*, 26(2), 82–96. <https://doi.org/10.7202/1029263ar>

Article abstract

This paper re-examines qualitative data from a study of marginalization processes operating on the basis of sexual orientation in the workplace. The analysis of stereotypes against gays and lesbians revealed the porosity of the line between statements that can be considered either as homophobia and heterosexism, or as sexism. While noting the impossibility to analytically separate the social representations of sexuality from those of gender, the article adopts an intersectional approach to highlight the interconnected mechanisms that construct sexual and gender normativity in the workplace.



Les stéréotypes à l'égard des gais et lesbiennes : *des révélateurs de l'intersection entre genre et sexualité*

L^{ine} CHAMBERLAND
Département de sexologie
Université du Québec à Montréal

Julie THÉROUX-SÉGUIN
OXFAM

Cet article réexamine des données qualitatives tirées d'une étude portant sur les processus de marginalisation opérant sur la base de l'orientation sexuelle en milieu de travail. L'analyse des stéréotypes à l'égard des gais et lesbiennes fait ressortir la porosité de la ligne de démarcation entre des propos qui peuvent être considérés comme relevant soit de l'homophobie et de l'hétérosexisme, soit du sexisme. Tout en constatant l'impossibilité de dissocier analytiquement les représentations sociales de la sexualité et celles du genre, l'article adopte une approche intersectionnelle pour mettre en lumière les mécanismes interconnectés de construction de la normativité sexuelle et de genre en milieu de travail.

Mots clés : homophobie; hétéronormativité; milieu de travail; intersectionnalité; gais et lesbiennes.

This paper re-examines qualitative data from a study of marginalization processes operating on the basis of sexual orientation in the workplace. The analysis of stereotypes against gays and lesbians revealed the porosity of the line between statements that can be considered either as homophobia and heterosexism, or as sexism. While noting the impossibility to analytically separate the social representations of sexuality from those of gender, the article adopts an intersectional approach to highlight the inter-connected mechanisms that construct sexual and gender normativity in the workplace.

Keywords : homophobia; heteronormativity; workplace; intersectionality; gays and lesbians.

INTRODUCTION

L'approche intersectionnelle renvoie à un ensemble de travaux théoriques et empiriques ayant pour prémisses communes que les « axes d'oppression, comme le racisme et le sexisme, ne sont séparés ni conceptuellement ni en réalité, mais qu'au contraire, ils sont intrinsèquement interconnectés » (Poiret, 2005:204). Elle place donc au cœur de la réflexion théorique l'articulation entre les systèmes de domination tout en postulant qu'il est impossible de les analyser séparément, pour considérer ensuite leurs effets additionnés sur les individus et les groupes. Elle tient pour acquis que « [les formes de domination] sont interactives dans leurs processus et dans leurs effets » (Poiret, 2005:205). Tout en ayant émergé dans le faisceau des tensions théoriques et politiques autour des questions de genre, de classe et de « race » ou d'ethnicité, la perspective de l'intersectionnalité peut s'appliquer à un ensemble de vecteurs de domination ou de hiérarchisation sociale, notamment la sexualité (Bilge, 2010, 2009; Taylor, Hines et Casey, 2010).

Nous avons été amenées à nous intéresser à l'entrecroisement entre sexualité et genre dans le cadre d'une étude portant sur les processus de marginalisation opérant sur la base de l'orientation sexuelle en milieu de travail. Des entretiens auprès de 204 lesbiennes et gais ont permis de recueillir des

réécits sur leurs expériences au travail, les difficultés auxquelles ils étaient confrontés ainsi que sur l'aménagement de leur propre identité dans cet environnement. Notre objectif ici n'est pas de présenter la méthodologie ni les résultats exhaustifs de cette étude¹, mais de relater comment notre intérêt pour l'approche intersectionnelle s'est éveillé lorsque nous nous sommes rendu compte, en examinant les données recueillies, de l'impossibilité d'isoler les constructions normatives relatives à la sexualité de celles relatives au genre. En effet, dans les réponses des personnes interviewées à des interrogations portant spécifiquement sur les perceptions de l'homosexualité par leurs collègues et supérieurs, nous avons constaté l'intrusion fréquente de propos réitérant directement ou indirectement des injonctions à suivre les modèles de féminité / masculinité. Les remarques sur le genre et sur la sexualité s'entremêlaient souvent dans les dires des personnes interviewées, ou dans ceux qu'elles nous rapportaient en provenance de leur entourage de travail, si bien qu'il nous a semblé impossible de dissocier analytiquement les représentations sociales du genre (masculin / féminin) et de la sexualité (hétérosexualité / homosexualité).

Au départ, la grille d'analyse des entretiens focalisait sur les processus de marginalisation en lien direct avec l'orientation sexuelle – dont les stéréotypes véhiculés en milieu de travail à propos des gais et lesbiennes – pour considérer, dans un deuxième temps, les autres discriminations pouvant s'y ajouter, dont celles découlant de l'appartenance de genre. L'écoute attentive des propos recueillis a remis en cause cet *a priori* concernant l'impact d'une double appartenance minoritaire. En d'autres termes, il nous est apparu impossible d'analyser distinctement les effets des hiérarchies sociales instituées autour de la sexualité et du genre, ni d'en rendre compte en termes de double discrimination, comme s'il s'agissait de deux systèmes parallèles. Il nous a donc semblé pertinent d'examiner l'entrecroisement de ces hiérarchies, plutôt que de tenter d'isoler ce qui relèverait de l'un ou l'autre système ou de privilégier préalablement un système dont les effets seraient postulés comme étant plus substantiels. Dans cet article, nous rapportons quelques résultats de cette étude non pour nous y attarder en tant que tels, mais afin d'illustrer la mise en œuvre d'une approche intersectionnelle dans l'analyse des mécanismes interconnectés de construction de la normativité sexuelle et de genre.

1. Voir à ce sujet Chamberland *et al.*, 2007 et Chamberland et Lebreton, 2012.

DE L'IMPOSSIBILITÉ DE DISSOCIER LES REPRÉSENTATIONS HÉTÉROSEXISTES ET SEXISTES

L'analyse qualitative des entretiens s'articulait initialement autour de trois « concepts sensibilisants » (Bowen, 2006) : homophobie, hétérosexisme et sexisme. L'homophobie fait référence aux attitudes négatives à l'endroit des gais et des lesbiennes, lesquelles peuvent se traduire en gestes de rejet et en comportements discriminatoires, voire agressifs (Borrillo, 2000). L'hétérosexisme désigne un ensemble de croyances qui valorisent l'hétérosexualité, notamment en la présumant comme naturelle et supérieure, tout en déniait, dénigrant ou stigmatisant les autres sexualités (homo- et bisexualité). Tout comme le racisme et le sexisme, l'hétérosexisme renvoie principalement à un système idéologique ancré dans les discours et les pratiques institutionnelles (Chauvin et Lerch, 2013). Cet ensemble conceptuel menait à traiter séparément d'un côté les paroles homophobes et les stéréotypes hétérosexistes et de l'autre les propos relevant du sexisme. Or, plusieurs extraits du corpus démontrent la porosité de la ligne de démarcation entre l'homophobie, l'hétérosexisme et les normes sexistes de genre, ce qui nous a amenées à reconsidérer la nécessité de diviser les oppressions en catégories bien délimitées, cette démarche s'avérant peu fructueuse dans des situations d'interdépendance des systèmes normatifs.

Selon ce qu'ils nous en rapportent, les préjugés et commentaires péjoratifs auxquels sont confrontés tous les interviewés, femmes et hommes, et ce, avec la plus grande fréquence et dans tous les secteurs d'emploi, sont ceux en lien avec l'inversion de genre (gai efféminé, lesbienne masculine).

[...] l'image qui est véhiculée, c'est beaucoup, beaucoup des préjugés envers les hommes, envers les fofolles, entre autres (Catherine, 27 ans).

C'est toujours l'homme féminisé, la femme masculinisée, mais pas vraiment d'une façon péjorative. C'est juste que ça peut être un commentaire qui revient (Maxime, 26 ans).

Ça va être la petite grosse, les cheveux coupés, qui fonce dans le tas. C'est souvent comme ça que les autres membres du personnel peuvent voir les lesbiennes (Mathieu, 36 ans).

Les clichés du gai efféminé et de la lesbienne masculine sont très populaires, et conjugués à toutes les sauces : à la blague, comme une insulte personnelle, comme une façon de souligner l'anormalité des gais et lesbiennes, etc. (Chamberland *et al.*, 2007). L'étonnement manifesté par des collègues de découvrir l'homosexualité d'un ou d'une des leurs, homosexualité qu'ils n'avaient pas perçue jusque-là, repose également sur ce même sous-entendu.

Quand ma collègue avait dit que c'était dur à deviner que je suis gai... C'est sûr qu'il y a une norme de ce qu'est un gai. Ou il y a un comportement auquel on s'attendrait d'un gai, mais moi, ça a l'air que je ne présente pas ce comportement-là. Les stéréotypes sont quand même là, sont peut-être moins clairs par contre, moins clairement définis, mais je sens qu'il y a, c'est sûr, l'idée du gai efféminé [...]. Un de mes collègues a déjà parlé d'une amie lesbienne en me disant « elle est très féminine pour une lesbienne », donc je crois qu'il se représente les femmes lesbiennes plutôt masculines. Bon habillées en pantalon, en jeans, t-shirt, les cheveux courts, un peu ébouriffés, c'est le stéréotype qu'on voit (Luc, 26 ans).

Il y a un homme une fois qui a dit à une de mes collègues qui est lesbienne : « Tu n'as pas l'air d'une lesbienne, tu t'habilles en femme » (Mathilde, 41 ans).

On peut aussi joindre à ce type de propos des remarques qui expriment clairement certaines limites identitaires à ne pas franchir, mais qui sont le plus souvent formulées comme un compliment. On parle ici du commentaire fréquemment rapporté tant par des gais que par des lesbiennes : « Toi, c'est correct, ça ne paraît pas », vu leur apparente conformité aux normes de genre. Comme le dit Bruno, 45 ans, « On te compare, on te met tout de suite dans la palette, mais toi, ce n'est pas pareil. En fait, le préjugé qu'il y avait souvent au travail, combien de fois on va te dire : "Toi, ce n'est pas pareil, ça ne paraît pas!" » De tels propos insinuent ainsi que les personnes dont la préférence sexuelle serait visible, ou dont le genre ne serait pas conforme, ne seraient « pas correctes » ou enfin, qu'elles dérangeraient par leur visibilité. Malgré leur apparente positivité, de telles remarques, tout en posant certaines limites à l'expression identitaire, délimitent le terrain de l'acceptable autant en termes d'expression du genre que de sexualité.

Les préjugés de ce type sont source de discrimination et nuisent à l'employabilité des gais et lesbiennes. D'une part, ils présument de leurs (in)compétences et (in)capacités au travail en raison de l'inversion de genre associée aux catégories identitaires « Lesbienne » et « Gai » (p. ex., un avocat gai ne démontrerait pas assez d'agressivité pour réussir en droit des affaires), ce qui vient renforcer à revers la construction de traits stéréotypés de genre. D'autre part, ils présupposent que la présence visible d'employés homosexuels, censés présenter une apparence de genre non conforme aux modèles valorisés socialement, nuira à l'image que l'entreprise (ou l'institution) souhaite projeter auprès du public et de la clientèle. Enfin, le recours à ces stéréotypes tenaces sert souvent à établir les frontières de ce qui est jugé acceptable ou non dans le comportement des personnes homosexuelles, autrement dit à définir une zone de tolérance, mais aussi à en fixer les limites, la principale d'entre elles étant la conformité aux normes de masculinité et de féminité.

L'interpénétration des représentations du genre et de la sexualité prend aussi d'autres formes dans les discours rapportés par les personnes rencontrées. Ainsi, les questions qui leur sont communément posées par leur entourage de travail sont autant de déclinaisons d'une interrogation récurrente : « Qui fait l'homme ? Qui fait la femme ? » On peut se demander à quoi font référence ces questions, puisqu'elles sont d'abord et avant tout posées à des gens qui vivent une relation qui ne reproduit pas le binôme homme / femme. Or elles ne font habituellement pas référence aux pratiques sexuelles, mais bien aux tâches ménagères, dont la répartition révélerait le genre. Qui sort les poubelles ? Qui fait à manger ? Qui décore l'appartement ? Qui passe la tondeuse ? Cette interrogation courante concernant l'« homme » et la « femme » du couple est parfois verbalisée comme telle, rapportent certaines des personnes interviewées. Une telle interrogation se ramènerait-elle finalement à qui prend les décisions, qui « porte les culottes », qui domine, en fin de compte ? Notre analyse tend à montrer que l'entourage de travail essaie non seulement de calquer ce modèle contraignant des rôles associés à une vision binaire du genre sur un couple qui échappe à la normalité de l'hétérosexualité, mais qu'il essaie aussi de plaquer le système sexiste d'homme dominant versus femme dominée sur tout couple, peu importe sa composition.

L'HÉGÉMONIE NORMATIVE DE L'HÉTÉROSEXUALITÉ

Le constat s'imposait à l'analyse des entretiens : les stéréotypes et autres commentaires rapportés par les personnes interviewées en réponse à des questions sur les perceptions de l'homosexualité masculine et du lesbianisme par leur entourage de travail ne faisaient pas uniquement référence à l'orientation sexuelle, ou au genre ou au sexe, mais s'énonçaient en fonction d'un amalgame de ces systèmes normatifs. Ainsi, l'adoption d'une perspective intersectionnelle nous a permis de faire le rapprochement entre des préjugés qui de prime abord ne semblaient pas avoir de liens entre eux, mais qui se révèlent issus d'un moule commun. Nous en donnerons ici deux exemples : la caractérisation positive des gais et les propos sur la sexualité lesbienne.

On entend par caractérisation positive l'attribution a priori de qualités à l'ensemble du groupe identitaire des gais. En voici un exemple fourni par Dominique, 49 ans, éducatrice en déficience intellectuelle, qui résume des propos entendus de la bouche de ses collègues : « Les hommes homosexuels sont les mieux habillés par rapport aux autres éducateurs. Plus beaux, toujours propres, toujours bien habillés, toujours bien coiffés. Ils sont différents... Toutes les filles les trouvent fins. Ils sont fins, ils sont beaux, ils sentent bon. Pour les filles, c'est ça. » Des paroles comme « les gais sentent bon, ils sont bien

habillés» sont relativement fréquentes selon les entretiens et presque toujours exprimées à l'égard des gais, et non des lesbiennes. Des interviewés gais nous ont affirmé qu'ils ne se sentaient pas forcément à l'aise avec ces qualités qui leur étaient prêtées en vertu de leur orientation sexuelle. Plusieurs participants, gais et lesbiennes, dénonçaient l'aspect péjoratif de cesdits compliments qui font le plus souvent référence à des préjugés en lien avec l'efféminement des gais. Les mots de Lison, 49 ans, nous permettent de comprendre le revers de ces expressions, pas toujours verbalisées méchamment : « On va souvent se faire dire qu'on est fin pareil. Qu'on est gentil quand même et qu'on est donc du bon monde. Mais, il y a le "mais", il y a le "pareil". Même, des fois, on est plus fins que les hétéros. Les femmes vont dire que les gars gais sont plus fins que les hétéros. » En effet, au-delà de leur bienveillance de surface, de tels commentaires reproduisent des constructions stéréotypées des différences relatives aux genres masculin et féminin tout en y positionnant les gais comme des « invertis », dont l'expression de genre est à rapprocher de l'univers de la féminité. En d'autres termes, l'acceptation des gais demeure subordonnée au respect de la norme de genre, les stéréotypes inversés (« les gais sentent bon ») maintenant le système catégoriel intact.

Dans le même sens, on retrouve des commentaires ayant trait à la sexualité lesbienne qui ne serait qu'une orientation par dépit. Un tel préjugé affirme que les lesbiennes n'ont pas trouvé le bon gars, ou qu'elles ont eu de mauvaises expériences sexuelles ou amoureuses avec des gars et qu'il s'agit là de la raison pour laquelle elles seraient « devenues » lesbiennes. Diane, 45 ans, met en lumière le lien entre ce préjugé lesbophobe et la négation de l'agentivité sexuelle chez les femmes.

J'ai entendu quelques fois : « Ben voyons donc, qui est-ce qui t'a maganée de même ? » Ou : « Ben voyons donc, tu es une belle fille ! » Genre que tu pourrais faire le bonheur d'un gars. Voyons donc, tu es une belle fille, celle-là, je l'ai trouvée bonne. Je disais : « Merci beaucoup, mais ça ne change rien. Ce n'est pas parce que je ne pogne pas avec les gars, c'est parce que ça ne m'intéresse pas. » Ce n'est pas pareil. Ça, ils ne comprennent pas non plus.

Ainsi, les lesbiennes seraient attirées par des femmes non pas à cause d'une préférence personnelle, mais bien parce qu'elles n'ont pas un physique qui plairait à la gent masculine et n'auraient pas été sélectionnées comme partenaires sexuelles. Parmi les exemples relatés par les interviewées se trouvent aussi des insinuations sur l'idée qu'il manque quelque chose dans la relation (amoureuse ou sexuelle) entre deux femmes, ou encore des propositions à caractère sexuel de la part de collègues qui voudraient leur « montrer » ce qu'est un vrai gars.

On constate que ces propos assimilent le lesbianisme à une réaction contre l'hétérosexualité, vue comme la sexualité normale, allant de soi, mais ici déviée par un accident de parcours (mauvaise expérience avec les hommes) ou une anomalie (ne pas présenter un physique jugé agréable par les hommes). Les explications avancées quant aux raisons ayant poussé des femmes à «devenir» lesbiennes (en réaction à, en l'absence de...) nient toute possibilité de choix d'une préférence sexuelle lesbienne. Ces remarques revêtent une importance toute particulière puisqu'elles retirent leur auto-détermination aux lesbiennes, mais aussi aux femmes de façon générale, en affirmant leur passivité devant la sexualité et en subsumant le caractère imposé de l'hétérosexualité derrière sa présumée naturalité. De même, la croyance voulant que trouver le « bon gars » les amène à « devenir hétéro » est le plus souvent formulée comme « redevenir hétéro » dans le langage courant, comme si c'était là l'état naturel premier. On notera que dans un tel état de « naturalité », c'est le mâle qui assure toute action en matière de reconversion vers l'hétérosexualité, c'est lui qui monopolise l'agentivité sexuelle.

Le lien entre ces deux types de commentaires – les préjugés positifs concernant les gays et les explications supposées de la préférence sexuelle lesbienne – se situe dans un premier temps dans la naturalisation de l'hétérosexualité, dont l'évidence indiscutable s'enracine sur les oppositions de genre (masculin / féminin), elles aussi naturalisées. Ainsi, alors que les propos sur les « causes » du lesbianisme reproduisent la dichotomie homme actif / femme passive en matière de choix sexuels, les préjugés positifs à l'endroit des gays occultent la subjectivité masculine hétérosexuelle en affirmant que certains choix (attention portée à l'apparence, gentillesse...) ne sont pas possibles ou souhaitables dans le cas des hommes hétérosexuels, rejoignant ainsi les lieux communs sur la masculinité (« Un gars, c'est un gars! »). Il y a donc une forme de compliment dans l'affirmation de la gentillesse prêtée aux hommes gays, mais ces remarques qui comparent les hommes gays et les hommes hétérosexuels accentuent le fossé entre ces deux types d'identités et pérennisent la hiérarchie entre les catégories rigides de genre.

Dans un deuxième temps, il est possible de les examiner à l'aide de nos concepts sensibilisants afin de ressortir l'entrecroisement entre homophobie, hétérosexisme et sexisme. Le premier type de commentaires dénigre les homosexuels en leur attribuant un statut inférieur par l'utilisation des termes comme « pareil, quand même » (hétérosexisme), tout en attribuant aux gays des traits qui semblent être exceptionnels, voire anormaux, pour des hommes (homophobie). Les traits positifs prêtés aux hommes gays (beauté, gentillesse...) calquent en les inversant les stéréotypes qui les associent habituellement à l'univers de la féminité (sexisme). Dans le second cas, on voit encore une fois une prééminence du modèle hétérosexuel qui se modifierait

seulement en présence d'événements perturbateurs (hétérosexisme), tout en niant aux lesbiennes leur autodétermination sexuelle (lesbophobie). En même temps, les paroles relatées par Diane nous rappellent que la beauté physique (voire la féminité traditionnelle) serait le premier élément qui permet aux femmes de se trouver un partenaire masculin (sexisme). Ainsi, dans les deux cas, il est difficile de cerner lequel des deux systèmes de normalisation (sexualité ou genre) apparaît le plus oppressant, mais la mise en relief de leur enchevêtrement nous permet de comprendre qu'ils ne doivent pas foncièrement être dissociés, puisqu'ils s'articulent l'un avec l'autre.

En somme, la majorité des remarques rapportées par les gais et lesbiennes ayant participé à l'étude ne font pas référence à un seul système de normalisation, mais elles en intègrent plusieurs, ce qui rend la détermination d'une hiérarchie des discriminations impossible et quelque peu futile. En d'autres mots, la catégorisation d'une discrimination relatée dans certaines entrevues comme étant d'abord et avant tout hétérosexiste ou sexiste nous a d'emblée paru pertinente, pour ensuite nous faire réaliser que l'analyse de cas faite dans cette optique ne nous permettait pas de révéler la complexité des processus en cause. Le concept d'hétéronormativité nous est alors apparu comme plus apte à les envisager dans une perspective d'entrecroisement plutôt que d'addition². Issu des théories postmodernistes et *queer*, ce concept renvoie à la notion butlérienne de « matrice hétérosexuelle » selon laquelle les oppositions dichotomiques constitutives du sexe, du genre et du désir (homo- ou hétérosexuel) forment un tout cohérent et inséparable, qui présuppose un rapport causal ou d'adéquation absolue entre elles.

Autrement dit, la matrice hétérosexuelle doit se donner des instruments pour valider sa légitimité et sa « naturalité ». Ces instruments sont représentés par les genres masculin et féminin, par les sexes mâle et femelle, qui, construits en binarité, invoquent un désir hétérosexuel. Les bicatégorisations sexuelle et genrée permettent ainsi l'existence du désir hétérosexuel, de même que l'hétérosexualité donne un sens à ces catégories dichotomiques (Baril, 2007 : 68).

S'inscrivant dans toutes les dimensions sociétales (loi, institutions, culture, etc.), cette normativité hétérosexuelle s'impose comme grille d'interprétation du monde, y compris dans des contextes ayant peu à voir avec des conduites sexuelles (Berlant et Warner, 1998 : 548). En continuité avec les analyses du genre comme norme (Butler, 2005), nous concevons l'hétéronormativité comme un modèle productif hiérarchisant qui permet

2. Le concept d'hétéronormativité fait l'objet de critiques, tant d'un point de vue épistémologique, pour son réductionnisme au discursif et au symbolique, que féministe. Nous ne pouvons nous y attarder ici (voir entre autres Adam (1998) et Jackson (2006)). Tout en souscrivant partiellement à ces critiques, ce concept nous semble le plus adéquat pour souligner l'imbrication des constructions normatives de genre et de sexualité.

au genre binaire – mâle-homme-masculin et femelle-femme-féminine – de trouver tout son accomplissement et sa reproductibilité infinie : à travers des mécanismes multiples, il produit un résultat constant, soit la binarité de genre. « Heteronormativity emphasizes the extent to which everyone, straight or queer, will be judged, measured, probed and evaluated from the perspective of the heterosexual norm. It means that everyone and everything is judged from the perspective of straight » (Chambers, 2003:26). En d'autres termes, l'hétéronormativité enferme les identités de genre dans l'unique binôme homme / femme et ne permet pas que des constructions identitaires échappent à cette binarité. Le modèle est tellement productif que la déviation de ce schéma ne le perturbe pas. Les expressions identitaires autres, tout comme les sexualités non hétérosexuelles, sont immédiatement relues à travers ce schème ou, à défaut, discréditées comme déviantes, rendues inintelligibles ou invisibles (Yep, 2002:168).

LA DÉCONSTRUCTION DE LA NOTION DE VICTIME

La perspective intersectionnelle permet de déconstruire la notion de victime en tant que statut découlant de l'appartenance à une ou à plusieurs catégories d'individus opprimés, alors même que ces catégories demeurent réifiées et les effets de l'oppression, uniformisés en quelque sorte en vertu de cette ou ces appartenance(s). Cette vision additive des systèmes d'oppression finit par récuser toute possibilité d'action aux sujets en s'appesantissant sur les effets cumulés d'une double ou d'une triple, voire d'une quadruple, oppression. L'analyse de la féministe noire bell hooks à cet égard est particulièrement riche afin de comprendre la difficulté de l'utilisation de cette notion dans une perspective d'autodétermination (hooks,1997).

Bien que la notion de victime, au sens collectif, puisse favoriser la prise de conscience de l'oppression systémique et des mécanismes structurels perpétuant les inégalités, plutôt qu'une lecture individualisée des destins sociaux, elle ne permet pas substantiellement aux processus renforçant les capacités d'agir d'émerger individuellement et collectivement. Pour sa part, la perspective de l'intersectionnalité nous invite à déconstruire les théories ou les visions s'appuyant sur des identités biologiques, des sujets essentialisés, universalisés, afin de réorienter les politiques de reconnaissance des groupes dominés vers des identités politiques. C'est le sens de l'analyse d'Elsa Dorlin lorsqu'elle reprend la pensée de Paul Gilroy :

Selon lui, pour que les groupes altérisés eux-mêmes puissent renoncer aux catégories avec lesquelles ceux qui occupent les positions dominantes les contraignent à penser et agir, il faut élaborer une pensée capable de produire des catégories inédites et non pas seulement des catégories redéfinies. (Dorlin, 2005:98)

Ainsi, on ne saurait analyser le vécu des travailleuses lesbiennes en additionnant les oppressions en tant que femmes et en tant que lesbiennes; cela reviendrait à endosser les oppositions catégorielles issues du même moule hétéronormatif. Il convient plutôt de comprendre la façon dont les différents systèmes de subordination se renforcent mutuellement, afin de leur permettre une réaffirmation politique de leur identité.

Cette perspective permet d'interpréter certains comportements adoptés par des lesbiennes dans leur milieu de travail comme des stratégies identitaires affirmatives, plutôt que résultant d'une double aliénation (Chamberland et Lebreton, 2012). Deux interviewées expliquent comment elles jonglent avec les stéréotypes de la lesbienne masculine.

Oui. J'essaie de ne pas avoir l'air masculine. Je m'en rends compte. Je ne m'habille vraiment pas pareil quand je vais travailler. Je me maquille plus. Je fais plus attention. Une de mes peurs, c'est d'avoir l'air... que les gens associent lesbienne et *butch*. Et je n'ai pourtant rien contre, j'aime bien les *butchs*, au contraire, c'est ces filles-là qui m'attirent, mais on dirait que j'ai comme cette crainte-là (Marie, 38 ans).

Il y a des choses auxquelles je fais attention, effectivement, peut-être pour être un peu plus féminine. Mais pas assez pour me sentir mal à l'aise. Je ne me dénaturerai pas et je ne serai pas mal dans ma peau parce que je veux avoir l'air d'une fille. Ça, c'est sûr (Christine, 34 ans).

L'exemple de Marie-Claire, 41 ans, semble éclairant à cet égard. Cette interviewée travaillant dans une entreprise de bois, milieu traditionnellement masculin, rapporte la difficulté qu'elle rencontre à s'affirmer en voulant briser à la fois les stéréotypes sur les femmes et ceux sur les lesbiennes. En effet, en voyant son contremaître ne pas laisser les femmes faire les manœuvres difficiles physiquement, elle voudrait lui prouver que les femmes aussi sont capables de faire des travaux plus exigeants physiquement. Mais d'un autre côté, elle ne voudrait pas avoir l'air trop masculine – en particulier pour une lesbienne – en travaillant physiquement comme les hommes. Le contremaître, pour sa part, semble vouloir lui prouver qu'elle n'est effectivement pas un « vrai gars », engageant une certaine compétition entre elle et lui :

Intervieweur :

Est-ce que tu voyais un traitement du contremaître envers toi différent de celui envers les autres femmes?

Marie-Claire :

Oui. Définitivement. Avec les autres filles, si tu le voyais, il rampait à terre. C'est le genre de gars bien fin, bien gentil. Il ne les fait pas forcer, ni rien. Moi, c'était tout le contraire. C'était : « Envoye! Force! Va les chercher tes affaires!

Vide-la ta poubelle!» Non seulement ça, mais il a eu même des comportements agressifs avec moi. J'ai fini par me blesser parce qu'il ne m'aidait pas et que je travaillais deux fois plus fort que les autres filles.

Ainsi, Marie-Claire se retrouve dans une situation paradoxale : d'un côté, elle ressent le sexisme du contremaître qui considère que les femmes ne peuvent pas travailler autant que les hommes et qu'elles n'ont pas leur place dans ces métiers, et de l'autre, l'impossibilité de démentir cette affirmation par peur de renforcer le préjugé sur les lesbiennes qui seraient forcément des «demi-hommes», pour reprendre l'expression d'une autre interviewée. Elle se retrouve donc marginalisée dans son milieu de travail non seulement à cause du sexisme, puisque, selon elle, d'autres femmes y travaillent sans trop de problèmes, ou de la transgression du genre, d'autres femmes masculines hétérosexuelles étant aussi dans son entreprise et ne rencontrant pas les mêmes difficultés, ou encore de la lesbophobie, mais bien à cause de la rencontre de ces systèmes de normalisation qui forgent des catégories identitaires contraignantes dans lesquelles elle ne se retrouve pas. Elle refuse toutefois d'endosser toute étiquette qu'on voudrait lui accoler en tant que femme (p. ex. en féminisant son apparence, en admettant sa faiblesse physique) ou en tant que lesbienne (p. ex. en enfilant le rôle de *butch*), quitte à ce que cela embrouille les relations avec ses collègues masculins :

Le seul malaise que je sens qui reste avec les gens, c'est qu'ils ne savent pas comment être avec moi parce qu'ils ne savent pas s'ils doivent être comme avec une fille ou comme avec un gars. Pour eux, dans leur tête, il faut que ce soit tranché comme ça : «J'ai affaire avec une fille ou j'ai affaire avec un gars?»

EN GUISE DE CONCLUSION : L'OBLITÉRATION DE LA SEXUALITÉ

Une dernière remarque s'impose concernant l'importance de ne pas évacuer l'analyse des rapports d'oppression liés à la sexualité à l'intérieur d'une approche intersectionnelle qui soit se focaliserait sur des oppressions considérées comme plus substantielles (sexe, «race» et classe), soit se diluerait dans une série de caractéristiques identitaires posées comme équivalentes. Au Québec et au Canada, les lesbiennes et les gais ont certes enregistré des victoires juridiques majeures depuis les années 1990 (Smith, 2011). Cependant, ces gains législatifs leur ont été octroyés dans la mesure où les relations entre personnes du même sexe se calquent sur les modèles conjugaux et familiaux hétéronormatifs, ce qui reproduit, tout en les modifiant certes, les hiérarchies liées aux pratiques sexuelles et aux identités façonnées autour de la sexualité. En outre, les luttes juridiques et politiques ayant mené à l'obtention de ces avancées légales ont largement fait appel, et ont alimenté à leur tour, un discours égalitariste fondé sur la notion d'orientation

sexuelle, conçue comme une caractéristique figée, dissociée de l'expression du genre et ancrée dans un déterminisme biologique ou psychologique qui la constitue en un trait irréversible et échappant à toute volonté. La formulation avancée par la Cour suprême et reprise dans plusieurs jugements par la suite illustre bien la réification des catégories relatives aux désirs sexuels : « [...] l'orientation sexuelle est une caractéristique profondément personnelle qui est soit immuable, soit susceptible de n'être modifiée qu'à un prix personnel inacceptable [...] »³. Vu l'absence de preuves scientifiques convaincantes, les explications faisant référence au caractère inné ou biologique de l'homosexualité (ou à une autre forme d'essentialisme) sont convoquées de manière implicite; elles sont néanmoins conceptuellement nécessaires à la logique de catégorisation binaire du désir qui s'imbrique elle-même dans la bicatégorisation des sexes et des genres. Les orientations sexuelles (hétéro-, homo-, bi-) sont définies comme des attirances ressenties envers des personnes du même sexe et/ou de l'autre sexe (ce dernier étant souvent désigné comme le sexe opposé). Si efficace que soit cette rhétorique pour sortir les personnes homosexuelles des jugements normatifs qui les enfermaient dans le crime, le péché ou la maladie, elle occulte néanmoins la co-construction des catégories de sexe, de genre et de sexualité, telles qu'illustrées dans l'analyse précédente, et laisse intacte la hiérarchie implicite des sexualités. En pratique, le terme « orientation sexuelle » désigne le plus souvent l'orientation homosexuelle (plus rarement, bisexuelle), l'hétérosexualité étant considérée comme allant de soi, sans qu'on ait à la mentionner. En étant les seules à être nommées, les sexualités minorisées se voient confinées à des comportements exceptionnels ou des identités marginales, normalisées sous certaines conditions, tandis que l'hétérosexualité demeure le référent universel.

La volonté de prendre en compte la différenciation sociale au sein du groupe des femmes a surgi dès le début de la seconde vague féministe nord-américaine (Breines, 2006). Aujourd'hui cristallisée dans le prisme de l'analyse intersectionnelle, cette volonté a livré une approche qui permet une meilleure compréhension des parcours de personnes aux identités complexes et situées à la jonction de plusieurs systèmes d'oppression.

3. Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse c. Périard, 2007 OQTD 10, par. 38. Disponible à l'adresse : <http://www.canlii.org/fr/qc/qctdp/doc/2007/2007qctdp10/2007qctdp10.html>.

BIBLIOGRAPHIE

- ADAM, B. D. (1998). «Theorizing Homophobia», *Sexualities*, vol. 1, n° 4, 387-401.
- BARIL, A. (2007). «De la construction du genre à la construction du “sexe” : les thèses féministes postmodernes dans l'œuvre de Judith Butler», *Recherches féministes*, vol. 20, n° 2, 61-90.
- BERLANT, L. et M. WARNER (1998). «Sex in Public», *Critical Inquiry*, vol. 24, n° 2, 547-566.
- BILGE, S. (2009). «Théorisations féministes de l'intersectionnalité», *Diogenès*, vol. 1, n° 225, 70-88.
- BILGE, S. (2010). «De l'analogie à l'articulation : théoriser la différenciation sociale et l'inégalité complexe», *L'homme et la société*, vol. 2, n° 176-177, 43-64.
- BORRILLO, D. (2000). *L'homophobie*, Paris, Presses universitaires de France.
- BOWEN, G. A. (2006). «Grounded Theory and Sensitizing Concepts», *International Journal of Qualitative Methods*, vol. 5, n° 3, 12-23.
- BREINES, W. (2006). «Que vient faire l'amour là-dedans? Femmes blanches, femmes noires et féminisme des années-mouvement», dans Dominique FOUGEY-ROLLAS-SCHWEBEL et Eleni VARIKAS (sous la dir.), *Féminisme(s). Recompositions et mutations*, Paris, L'Harmattan, Cahiers du Genre, hors-série, 17-56.
- BUTLER, J. (2005). *Trouble dans le genre. Pour un féminisme de la subversion*, Paris, La Découverte.
- CHAMBERLAND, L., BERNIER, M., LEBRETON, C., RICHARD, G. et J. THÉROUX-SÉGUIN (2007). *Gais et lesbiennes en milieu de travail. Rapport synthèse de recherche*, Montréal, Institut de recherches et d'études féministes (IREF) et Centre collégial de développement des moyens didactiques (CDMD), en ligne <www.ccmd.qc.ca/ri/homophobie>, consulté le 7 janvier 2014.
- CHAMBERLAND, L. et C. LEBRETON (2012). *Stratégies des travailleuses lesbiennes face à la discrimination. Contrer l'hétéronormativité des milieux de travail*, Montréal, Cahiers de l'IREF (UQAM), collection Agora, n° 3.
- CHAMBERS, S. (2003). «Telepistemology of the Closet; Or, the Queer Politics of Six Feet Under», *Journal of American Culture*, vol. 16, n° 1, 24-41.
- CHAUVIN, S. et A. LERCH (2013). *Sociologie de l'homosexualité*, Paris, La Découverte.
- COMMISSION DES DROITS DE LA PERSONNE et DES DROITS DE LA JEUNESSE C. PÉRIARD, 2007 QCTDP 10, par. 38. Disponible à l'adresse : <http://www.canlii.org/fr/qc/qctdp/doc/2007/2007qctdp10/2007qctdp10.html>.
- DORLIN, E. (2005). «De l'usage épistémologique et politique des catégories de “sexe” et de “race” dans les études sur le genre», dans Dominique FOUGEY-ROLLAS-SCHWEBEL, Éléonore LÉPINARD et Eleni VARIKAS (sous la dir.), *Féminisme(s). Penser la pluralité*, Paris, L'Harmattan, Cahiers du Genre, n° 39, 83-105.
- HOOKS, B. (1997). «Sisterhood: Political Solidarity between Women», dans A. MCCLINTOCK, A. MUFTI et E. SHOHAT (sous la dir.), *Dangerous Liaisons*, Minneapolis, University of Minnesota Press, 396-411.
- JACKSON, S. (2006). «Interchanges: Gender, Sexuality and Heterosexuality: The Complexity (and Limits) of Heteronormativity», *Feminist Theory*, vol. 7, n° 1, 105-121.

- POIRET, C. (2005). « Articulier les rapports de sexe, de classe et inter-ethniques : quelques enseignements du débat Nord-américain », *Revue Européenne des Migrations internationales*, vol. 21, n° 1, 195-226.
- SMITH, M. (2011). « Canada : The Power of Institutions », dans M. TREMBLAY, D. PATERNOTTE et C. JOHNSON (sous la dir.), *The Lesbian and Gay Movement and the State. Comparative Insights into a Transformed Relationship*, Farnham (England), Ashgate Publications, 73-88.
- TAYLOR, Y., HINES, S. et M. E. CASEY (sous la dir.) (2010). *Theorizing Intersectionality and Sexuality*, Basingstoke (England), Palgrave Macmillan.
- YEP, G. A. (2002). « From Homophobia and Heterosexism to Heteronormativity », *Journal of Lesbian Studies*, vol. 6, n° 3-4, 163-176.